

en friche et en prairie D'abord celui-ci doit garder 20 vaches qui lui donneront au moins \$40 00 chacune ; d'ailleurs c'est ce que mon père a fait comme l'indique le tableau ci-dessous :

A la fromagerie, en 64 mois,	\$551.00
Veaux vendus	57.00
Plus de mille livres de beurre à 20c.	200.00
Total	\$811.00

De ceci il faut déduire pour l'hivernement de chaque bête 210 bottes de foin à \$2.50 \$ 5.25

Je compte le foin au prix qu'il se trouve vendu moins le pressage et le charroyage. On pourrait de plus se dispenser de botteler ce foin.

4 charges de pailles de toutes sortes, à 50 cts.	2.00
4 lbs de moulée par jour, 210 jours, forment 840 lbs, à 1½ centin	10 50
Pacage	6.00

Montant \$ 23.75

Pour vingt vaches	475.00
Champ de blé-d'in. le	25.00
	500.00

\$311.00

Maintenant voyons la différence entre les deux systèmes. En gardant des vaches, un cultivateur réalise un surplus d'au moins trois cents dollars

Tandis que l'autre ne fait que cent vingt piastres.	300.00
	120.00

C'est donc \$180 00

en faveur du cultivateur laborieux, et s'il y en a 50 dans ma paroisse, ça fera neuf milles piastres 9000 00

De plus, il y aura une énorme quantité d'engrais pour l'amélioration des terres et beaucoup de lait pour l'élevage des porcs et des bestiaux, lesquels se vendent très bien.

Bien à vous, J. G. CARLE

P. S. Je vous ferai remarquer que la paille est estimée ici pour ce qu'elle vaut chez le cultivateur qui charge 25c pour le charroyage lorsqu'il en vend une charge, c'est pour cette raison que je l'ai estimée à 75c sur ma dernière lettre. Les rations ne sont plus les mêmes que celles déjà publiées, car je donne maintenant le résultat de l'exploitation de mon père.

J. G. CARLE.

Il est incroyable que nos cultivateurs en soient rendus à presser leur foin, à le porter à deux ou trois lieues et à le vendre quatre piastres du cent ! Sait-on ce qu'il en coûterait de rapporter à la terre les valeurs fertilisantes que le foin enlève ?

Voici un petit tableau de ce que divers foins et paille contiennent en azote, en acide phosphorique et en potasse. L'azote vaut au bas prix 15c la lb, à l'état soluble. Nous l'évaluons à 10c seulement en moyenne, l'ac. phos. 7 et la potasse 4c la lb. Or voici ce que contiennent de ces matières par 100 lbs pesant, et la valeur fertilisante ôtée à la terre par la vente de ces produits :

Fourrage.	Azote.		Acide phos.		Potasse.		Total.
	lbs par 100.	Valeur à 10c.	lbs par 100.	Valeur à 7c.	lbs par 100.	Valeur à 4c.	
Trèfle.....	2.40	34c.	0.57	2c.85	1.50	6c.	33c.—\$4 80
Foin.....	1.50	15c.	0.40	2.00	1.60	6.4c.	23c.— 3.45
Pesats pois.	1.00	10c.	0.35	1.75	1.00	4c.	15c.— 1.80
Pailles d'av.	.50	5c.	0.24	1.20	1.00	4c.	10c.— 1.20
“ blé...	.45	4.5c.	0.24	1.20	0.80	3.20c.	9c.— 1.08
“ d'orge.	.40	4.0c.	0.18	0.90	1.00	4c.	8.80c.— 0.92
Pesats fèves	0.90	9c.	0.30	1.50	1.00	4c.	14c.— 1.74

Dans ces circonstances, voici comment nous établissons le compte du cultivateur qui vend son foin :

Cr. Vendu 8000 bottes de foin à \$4 00 \$320.00
Dr. Payé façon, pressage et charroyage \$200.00
Perdu matières fertilisantes enlevées à la terre par le foin :

8000 bottes à \$3.45 du 100	276.00	
		\$476.00
Perdu		156.00
		<u>\$476.00</u>

Si ce cultivateur avait fait consommer ce foin et conservé tout le fumier, sa terre n'aurait pas été appauvrie du tout et il aurait eu à son avoir plusieurs centaines de piastres. Voilà malheureusement les faux calculs que font un trop grand nombre de cultivateurs. Pour une piastre qu'ils empochent, ils ruinent l'héritage de leurs enfants.

ED. A. BARNARD.

Conservation des fumiers.

2^{me} assemblée.—Présence du Révd. M. Filiatrault, directeur : M. le président, J. B. Chevalier, prend le fauteuil.

Lecture et adoption des minutes de la dernière séance. Le secrétaire donne alors lecture des constitutions et règlements du cercle, tels que rédigée à la séance du comité de régie qui eut lieu jeudi dernier à cet effet.

Ces constitutions et règlements sont à peu près les mêmes que ceux du cercle agricole de St-Ignace du Nominiguc, proposées comme modèle à tous les cercles de la province sauf quelques légers changements qui conviennent plus particulièrement à notre localité, et aux personnes qui composent ce cercle.

Ces constitutions et règlements sont adoptés à l'unanimité sur proposition de M. Nazaire Bessette secondé par M. Félix Poulin. M. le président proposa alors à l'assemblée, le sujet de discussion adopté à la dernière séance :—

LE SOIN DES FUMIERS,

et invite les membres à faire part de leurs connaissances sur ce sujet.

M. Rêmi Bessette dit qu'il a une cave sous ses étables, dans laquelle il conserve ses fumiers, excepté celui des chevaux qu'il jette au dehors afin de ne pas exposer la masse à chauffer à l'excès. Toutes les urines s'écoulent sur ces fumiers ; cependant le fond de cette cave est en terre sablonneuse.

Est-il impossible de la glaïser et de battre solidement la glaïse après l'avoir mouillée ? Cela équivaldrait au meilleur bon.

E. A. B.

Vers la fin de l'hiver il charroye ces fumiers dans son champ, et les dépose par tas, sur les lieux où ils doivent être employés.

M. le président :—Il faut de toute nécessité que le fond de votre cave soit arrangé de manière à conserver les urines ; une bonne couche de glaïse battue répondrait bien à cet effet. Les fumiers liquides sont d'une grande valeur.

Oui, les urines valent plus que les solides, poids pour poids.

E. A. B.

pourtant il s'en perd une grande quantité chez tous les cultivateurs qui ont des étables défectueuses, ou qui laissent leurs fumiers en plein air, sans aucun soin. Ce que M. Bessette gagne en conservant ses fumiers dans sa cave, il en perd une partie en les déposant par petits tas dans son champ ; le soleil, le vent, les pluies, lui en enlèvent une grande partie. Il devrait ne les charroyer qu'au moment de les employer, ou tout au moins les mettre en gros tas, bien faits, et les abriter si c'est possible.

Voilà qui est parfait. Essayez, et vous jugerez bientôt de l'excellence des résultats.

E. A. B.